



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice	14	L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire
Conseillers présents	1	
Quorum	8	
Affiché le :		

Etaient présents : BEAUDOIN Fabienne, PROVOST Audrey, Gaëlle HAMOND, GOUGEON Sandrine, BOUDONNET Fabrice, BEAUDET Julie, POULEYN Gilbert, FROMENTIN Jérôme, LELIEVRE Jean-Pierre, THOMAS Alain,

Absents excusés : CAILLEAU Ludovic, SZCZESNY Ludovic et BROCHARD Bernard

Absent : GUIHERY Jérôme

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Le compte rendu du dernier conseil municipal du 05/03/2025 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Vote des CFU (compte financier unique) 2024
2. Vote des budgets 2025
3. Vote des taux d'imposition pour 2025
4. Questions diverses

1. Vote des comptes financiers uniques 2024

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame BEAUDET Julie, délibérant sur les compte financiers uniques de l'exercice 2024 dressé par Monsieur LELIEVRE Jean-Pierre, maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

- CFU budget principal

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		108 942,43		31681,27	142 577,56	6 286,11
Opérations de l'exercice	346 691,08	469 112,52	108 183,06	55 954,50	454874,14	525 067,02
TOTAUX	346691,08	578 054,95	108 183,06	87 635,77		
Résultats de clôture		231 363,87	20 547,29			210 816,58
Restes à réaliser			30 841,26			
TOTAUX CUMULES		231 363,87	51 388,55			
RESULTATS DEFINITIFS						179 975,32

- CFU budget annexe assainissement

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		87 347,59		39 399,08		126 746,67
Opérations de l'exercice	20 414,38	9 090,58	17 028,46	22 357,87	37 442,84	31 448,45
TOTAUX	20 414,38	96 438,17	17 028,46	61 756,95	37 442,84	158 195,12
Résultats de clôture		76 023,79		44 728,49		120 752,28
Restes à réaliser	79 041,00					
TOTAUX CUMULES	3 017,21				3 017,21	44 728,49
RESULTATS DEFINITIFS						41 711,28

- CFU budget annexe lotissement Les Trois Chênes IV

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	10 060,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations de l'exercice	0,00	10 060,00	0,00	0,00	10 060,00	10 060,00
TOTAUX	10 060,00	10 060,00			10 060,00	10 060,00
Résultats de clôture		0,00		0,00		0,00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						0

Le conseil municipal, après délibération, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

2. Approbation budgets 2025

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

approuve le budget primitif principal 2025 tel qu'il s'équilibre en dépenses et recettes de

- fonctionnement : **598 151,20 €** et en suréquilibre en section d'investissement
 - Dépenses : **209 047,29 €**
 - Recettes : **267 827,97 €**

approuve le budget annexe assainissement 2025 tel qu'il s'équilibre en dépenses et recettes

- de fonctionnement : **75 197,00 €**
- d'investissement : **527 554,50 €**

approuve le budget annexe 2025 tel qu'il s'équilibre en dépenses et recettes

- de fonctionnement : **57 481,82 €**
- d'investissement : **57 476,82 €**

3. Vote des taux d'imposition 2025

Après s'être fait présenté les taux appliqués en 2024 ainsi que les bases d'imposition, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal une augmentation du produit des impôts de 1,5 % pour 2025.

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité, **décide** d'augmenter les taux d'imposition de 1,5 % pour l'année 2025

	Taux 2024	Taux 2025
→ Taxe foncière (bâti) :	49.90 %	50,65 %
→ Taxe foncière (non bâti) :	54.80 %	55,62 %
→ Taxe habitation :	17,34 %	17,60 %



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

4. Questions diverses

- **Achat chemin des Jarriais** : monsieur le maire informe le conseil qu'il avait été délibéré en septembre 2024 de l'achat du chemin des Jarriais mentionnant l'acquisition de la parcelle C 301 d'une superficie de 2621 m². Suite au plan de bornage établi par le géomètre la parcelle C n°24 de 433 m² est également concernée. Monsieur LELIEVRE propose au conseil municipal d'ajouter l'achat de cette parcelle (en partie) pour l'acquisition du chemin des Jarriais.

Le conseil municipal valide l'achat de la parcelle C n°24 d'une superficie de 433 m² aux consorts Chrétien et autorise le maire à signer l'acte de vente et les documents s'y rapportant chez Maître GUETNY-LE SOMMER, notaire à Mayenne

- **Travaux de végétalisation de la cour d'école** : Madame Provost présente la programmation des travaux qui sont prévus lors des vacances scolaires de Pâques :

- Intervention de la noue du 7 au 11 avril par M. St Denis pour le terrassement de la noue et mise en place des plots support pour la pergola
- Conception et pose de la pergola par l'entreprise Cousin lors de la seconde semaine de vacances

- **Liaison verte entre l'ancien et nouveau bourg** : Madame Provost indique que le tracé de ce chemin pédestre ne nécessite pas d'aménagement du PLUI

- **Modification PLUI** : Monsieur le maire informe le Conseil que la demande de modification du classement de la parcelle AD 127 au lotissement des 3 chênes IV pour 722 m² répartis sur 5 parcelles avec passage en 1AUH est intégrée dans les ajustements ponctuels en délibéré.

- **Achats d'extincteurs CO₂** : Validation du devis d'Eurofeu de 213 € HT de l'achat de 2 extincteurs à CO₂ pour achat et pose dans l'école (protection contre le risque électrique des coffrets des bâtiments)

- **Changement des rideaux** : Madame Beudet suit le dossier de changement des rideaux défraîchis de l'école, de l'Orée du Bois et de la mairie. Le conseil valide cette action avec négociation en cours pour l'ensemble des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h10mn.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 25 avril à 19 h 00

<p>Le secrétaire, Gilbert POULEYN</p>	<p>Le maire, Jean-Pierre LELIEVRE</p> 
---	--